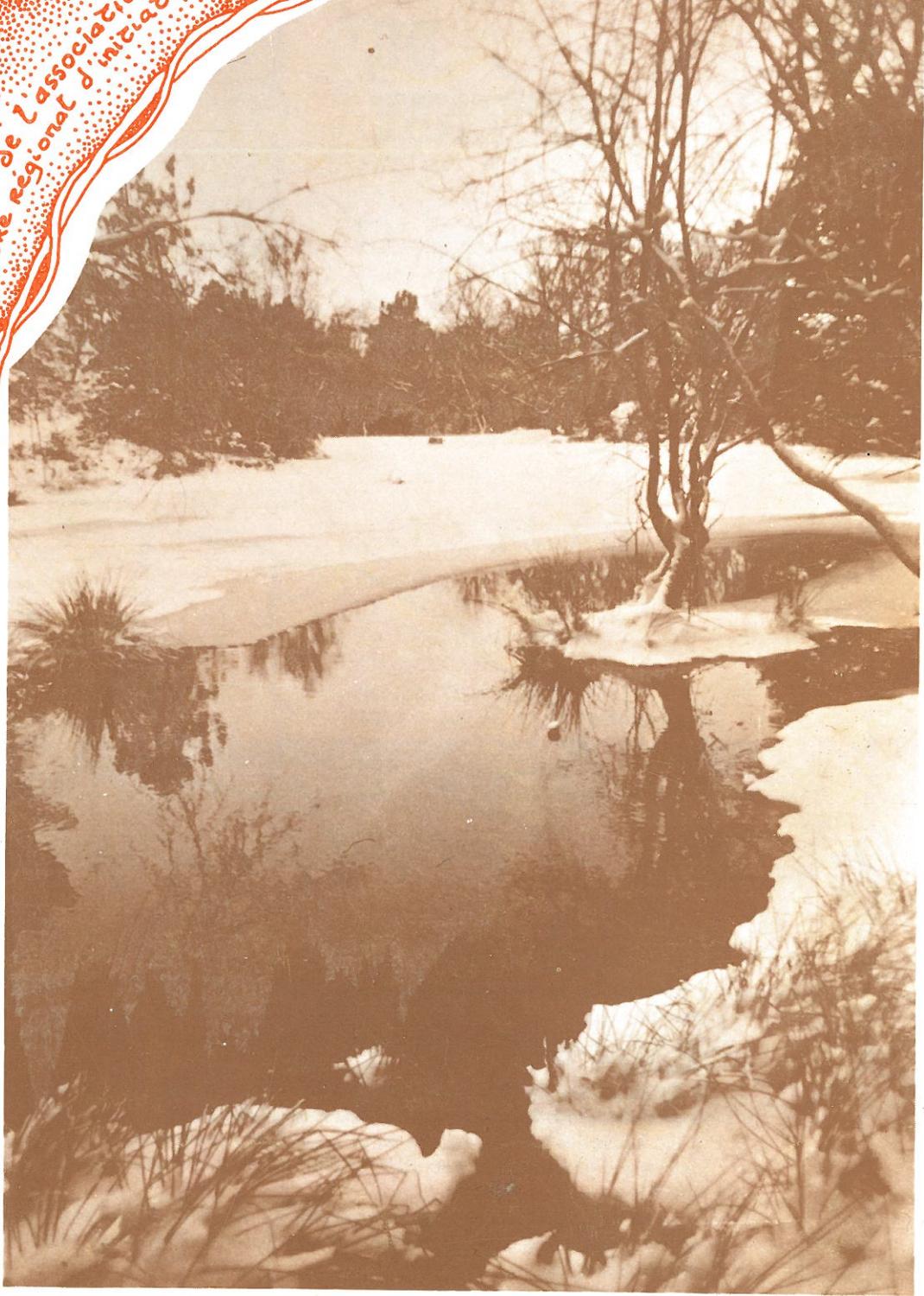




Le Chatenay

Journal de l'association des Amis du Moulin du Châtenay
centre régional d'initiation et d'information à l'écologie



numéro 14
hiver 85-86
prix : 6 F

Numéro de commission
paritaire 65138
directeur de la publication
M. Émile Ealet.

Imprimerie spéciale
des Amis du Moulin
du Châtenay.

L
914.41
LER

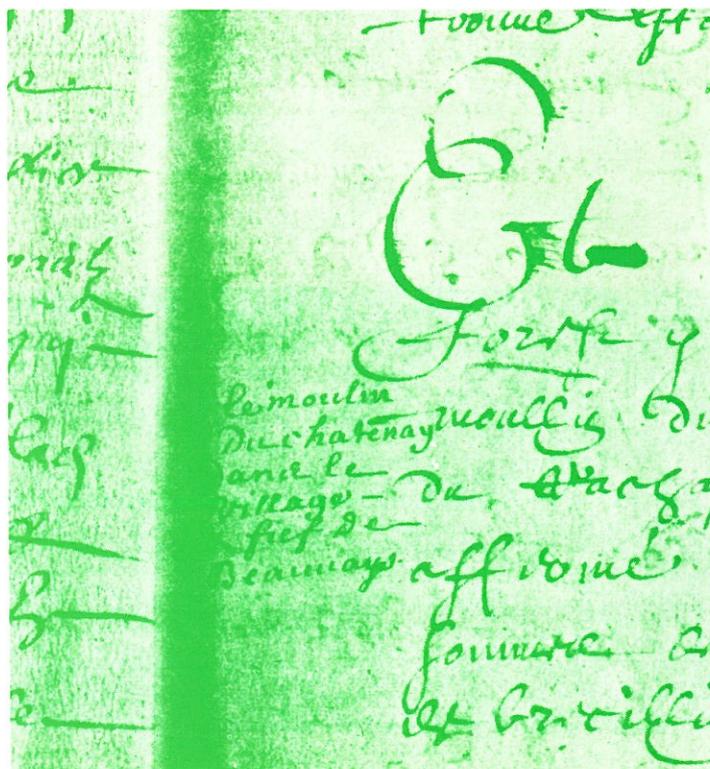
DOC00010753 - 21104007848
Leroux Alain
Le Chatenay, 14



Bibliothèque de Paimpont

LES AMIS DU MOULIN DU CHATENAY

*c'est qui ?
c'est quoi ?*



L'Association des Amis du Moulin du Châtenay date de 1979 et fonctionne dans le cadre du moulin aujourd'hui rénové situé en contrebas de la station biologique de Paimpont.

Voulant réaliser le lien entre les chercheurs de la station et les gens du pays, l'Association a pour objectifs :

- De constituer un Centre régional d'information et d'initiation à l'écologie. Collaboration avec les chercheurs (énergies nouvelles, utilisation de l'environnement naturel, etc.).
- De proposer une animation aussi large que possible dans la recherche et la défense du patrimoine (culturel, architectural), promotion du « tourisme vert » et d'activités économiques nouvelles.

Pour ce faire, l'Association organise des veillées au Moulin, des expositions, des sorties en forêt ; elle participe activement aux fouilles archéologiques entreprises en forêt de Paimpont et publie un journal trimestriel.

Pour devenir adhérent, s'adresser à :

Joël COIGNARD, trésorier de l'Association - Bourg de Concoret (56).

Montant de l'adhésion (abonnement au journal compris) : 40 F.

Editorial



Dans le précédent numéro du Chatenay, nous exprimions notre souci d'assurer une parution plus régulière du journal.

Si pour le promeneur, il advient que le cours du temps puisse parfois s'arrêter au coeur de Brocéliande, les fées n'accordent malheureusement cette faveur à ceux qui réalisent notre revue. Aussi bien il leur faut faire la course avec les saisons et faire en sorte que le numéro de Printemps ne sorte à l'Automne....

Peut-être à force d'entraînement, et d'efforts accentués, ou encore parce que l'hiver n'en finit plus, notre numéro 14 voit le jour dans les délais escomptés.

Nous espérons que les lecteurs en seront satisfaits.

Notre aspiration présente, c'est aussi de mieux connaître et d'échanger des idées avec tous ceux qui s'intéressent aux activités de l'Association, c'est à dire à la "matière de Brocéliande" sous toutes ses formes.

Merci de nous écrire, de nous faire part de vos remarques, de vos suggestions pour les numéros à venir.

Mieux encore, venez vous faire connaître au Moulin du Chatenay lors de nos permanences mensuelles.

Depuis l'origine de l'Association, le moulin se veut ouvert à toutes les personnes, et il sera ce que les gens en feront.

Sommaire

Numéro 14

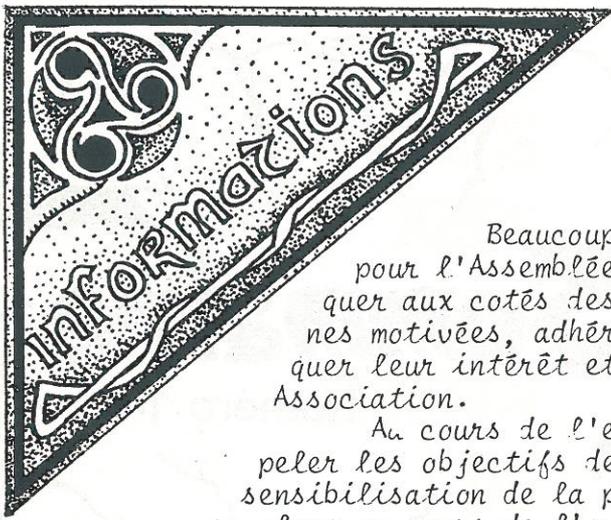
	Pages
Editorial. Sommaire.	1
Activités.	2 à 5
Création.	6
Les cahiers de doléances de Beignon. Par Alain LEROUX.	7 à 15
Qui était donc Eon de l'Etoile. Par Pierre BRIDIER	16 à 19
La chapelle Saint Laurent en Campénéac. Sa restauration. Par Yves LEGAL	20 à 22
La recherche de l'Arbre de Lumière. Par Jacky Ealet.	23 et 24



Couverture :
Philippe VAN OVERBEQUE.

Maquette et dessins :
Rozenn YARDIN.

En couverture :
Le Miroir aux fées pris
par les glaces.



ASSEMBLEE GENERALE

30 NOVEMBRE 1985

Beaucoup de présents, ce 30 Novembre 1985 au Chatenay, pour l'Assemblée Générale annuelle. On pouvait en effet remarquer aux côtés des membres du Conseil d'administration des personnes motivées, adhérentes ou non, souhaitant dans tous les cas marquer leur intérêt et leur désir de prendre part à la vie de notre Association.

Au cours de l'exposé du rapport moral, le Président devait rappeler les objectifs des Amis du Moulin du Chatenay, en particulier la sensibilisation de la population locale aux différentes activités mises en place au cours de l'année passée. Le Président devait également insister sur le rôle devant être joué par le Chatenay à propos de l'information sur les problèmes d'environnement.

Outre les expositions, sorties à thèmes, veillées au moulin, furent aussi évoqués les montages diapo en cours de réalisation, la visite ponctuelle de certaines écoles intéressées par nos expositions, nos permanences au moulin (ouvert à tous qu'on se le dise!) le dernier samedi de chaque mois, et la réalisation de notre journal.

L'Association a présenté ses projets pour 1986:

- Une exposition sur les moulins en forêt de Paimpont, vraisemblablement dans le courant du mois de Juin. Nous remercions par avance toutes les personnes susceptibles de nous apporter des renseignements ou documents de toute nature sur ce sujet.
- La publication des deux premiers Cahiers du Chatenay, respectivement sur le thème des charbonniers en forêt de Paimpont et sur l'histoire du Manoir de Tréhorenteuc.
- Des randonnées pedestres en forêt. La première d'entre elles nous permettrait de connaître mieux le secteur de la Marette, près du tombeau de Merlin, et du Pont Dom Jean.
- Des sorties plus lointaines, dans le finistère, et même en Cornouaille anglaise, sur les traces du Roi Arthur...
- La participation des membres de l'association à des travaux de défrichages et mise en valeur de sites historiques.

Après ce tour d'horizon, puis la présentation du rapport financier par le trésorier, la réunion s'est poursuivie avec l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration, en renouvellement du tiers sortant et en remplacement de membres ayant démissionné du fait de leur éloignement.

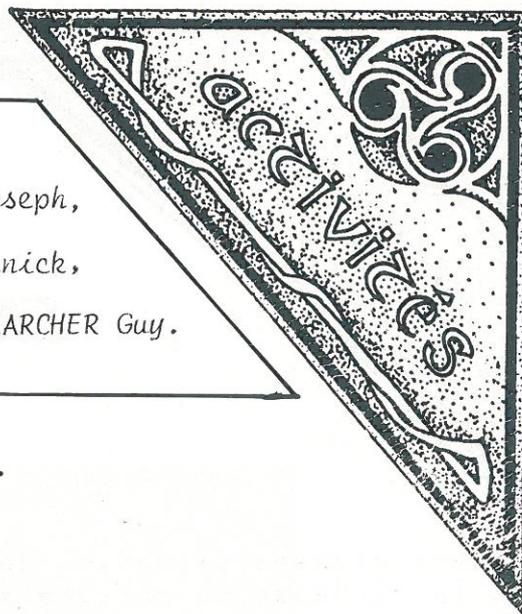
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BIGARRE Marie Pascale (Plélan)
BISSONNIER Marie Joseph (Plélan)
BRASSE Marie Annick (Paimpont)
BRICON Daniel (Paimpont)
BRIDIER Pierre (Beignon)
COIGNARD Joël (Concoreï)
EALET Emile (Plélan)
EALET Jacky (Tréhorenteuc)
GLEGUEN Monique (Loutehel)
GUERIN Jean Luc (St. Léry)

LARCHER Guy (Plélan)
LEBRUN Patrick (Tréhorenteuc)
LELIEVRE Gérard (Rennes)
MACE Pierre (Tréhorenteuc)
MOINERATS Véronique (Paimpont)
MOINERATS Marc (Paimpont)
MORICE Francis (Néant)
SEVAUX Anne (Paimpont)
TERTRAIS Jean Pierre (Plélan)
TREHEN Paul (Rennes)
YARDIN Rozenn (Tréhorenteuc)

MEMBRES
DU BUREAU

Président : EALET Jacky
Vice-Présidents : TREHEN Paul, BISSONNIER Marie Joseph,
MORICE Francis.
Secrétaire et Secrétaire adjoint, : BRASSE Marie-Annick,
GUEGUEN Monique.
Trésorier et Trésorier adjoint : COIGNARD Joël, LARCHER Guy.



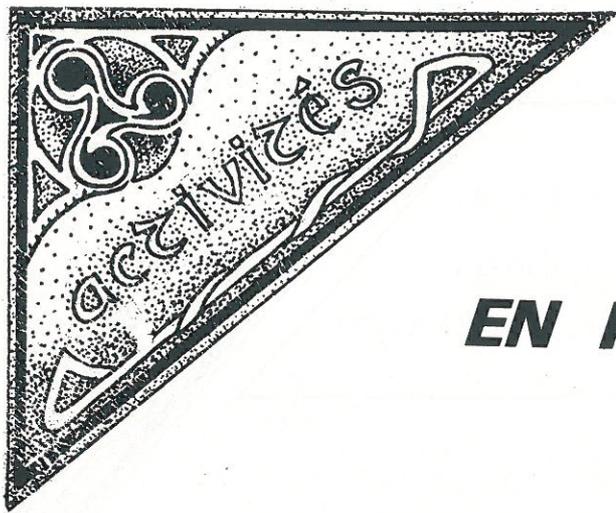
La carte d'adhésion est portée à 40,00 F.

SOIREE CHATAIGNES

Après l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration, l'Association organisait sa traditionnelle soirée châtaignes. Tout comme l'année passée, il s'agissait à chacun de venir avec des châtaignes, bien sûr, mais aussi des gâteaux, du cidre, des instruments de musique, ou simplement sa présence. Dès le début de la soirée, les tables se révélaient bien garnies et les participants fort nombreux.



Hubert MAUGUET, toujours fidèle à nos veillées lançait l'ambiance avec son accordéon. D'autres prirent ensuite le relais, Anne et Eric, puis William, laissant pour un soir son ancre de Choucan. Ce fut aussi le tour d'un invité de passage Francis, dont la voix et le jeu de guitare devaient porter le Chatenay, l'espace d'une nuit, à l'heure du blues et du folk irlandais. Alors, comme à l'époque héroïque du "hootenanny" au Centre Américain; (où êtes vous Dan Burke, Sullivan, Cochevelou, Graeme Allwright et autres Stive Waring...) ce fut une folle improvisation avec un trio d'enfer composé de Francis, William et Yann Dour. Ah, que n'étions nous tous à nos cassettes! Mais le souvenir reste dans la tête, et pourquoi ne pas recommencer.



DES ECOLIERS ET DES MOULINS EN FORÊT DE PAIMPONT

Des classes primaires de la ville de Rennes profitent régulièrement de la richesse du patrimoine de Paimpont et de ses alentours.

Les lieux de visite habituels sont, principalement: le château de Trécesson, les forges de Paimpont, la meute, l'abbaye de Paimpont, le sentier nature des Hinogues, le Val sans Retour.

Peu de temps avant une sortie, des habitants du Châtenay me renseignèrent sur le moulin du Val, en ruines, et les différents barrages en amont qui servaient de retenue d'eau. J'appris l'existence du moulin à eau du Châtenay, tout près de la Station Biologique, et de son couplage autrefois avec un moulin à vent, dont il n'y a plus trace, sur une colline proche (pas d'eau, du vent: dit le dicton).

Le meunier qui y travaillait habite le hameau du Châtenay.

Le moulin à eau, dont la restauration est bien avancée, est le lieu d'animations diverses à l'initiative d'une association locale. Son président, monsieur Ealet, me renseigna sur l'histoire et l'état actuel du moulin et m'autorisa la visite avec ma classe (CE 2, 8 ans environ). Au rendez-vous: monsieur Ealet, accompagné de l'ancien meunier.

En contrebas de l'étang, le moulin restauré, au premier abord, ressemble à n'importe quelle maison du pays, en schiste rouge, rénovée, propre. Mais sur la façade sud une "roue" métallique attire l'attention. Elle nous rappelle qu'au début du siècle fut installée une machine à vapeur.

En pénétrant dans le bâtiment, au plafond du rez de chaussée, on voit la barre de transmission qui relie la "roue" extérieure aux engrenages. Par dessus un muret, on aperçoit le trou par lequel passait "l'arbre" qui portait la roue à aubes qui n'existe plus malheureusement. Ah, si des subventions pouvaient intervenir!

A l'étage, deux meules en pierre. Quel rapport peut-il bien y avoir entre elles, les engrenages d'autrefois, la "roue" métallique ou la roue à aubes disparue? Comme tout cela paraît bien figé!

Mais de retour au rez de chaussée, les élèves ont vu tourner en même temps les engrenages, l'arbre de transmission et la "roue" extérieure quand le meunier tournait les meules. L'étonnement était alors au rendez vous; les enfants se rappelleront qu'au moulin on écrasait le grain de différentes céréales pour obtenir de la farine.

Après la visite du moulin, il ne fallait pas manquer de s'arrêter devant un des nombreux fours à pain du coin.

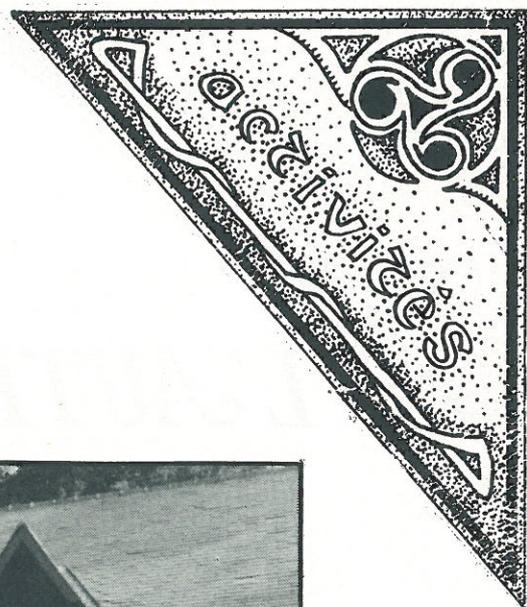
Actuellement, le moulin est devenu le lieu d'exposition sur l'histoire locale (les Forges, les mégalithes...). Les enfants y ont même vu une maquette d'un site mégalithique, le Jardin aux Moines, qui vient d'URSS! Souvenir d'un élève qui, à sa manière, avait retenu le sigle CNRS...qui méritait quelques explications.

Enfin la revue de l'Association du moulin du Châtenay fournit et fournira des documents intéressants par ses enquêtes sur le passé local.

La visite, qui n'a pas excédé une heure, a eu de nombreux prolongements en classe tant en dessin qu'en expression écrite, en travail manuel qu'en science.



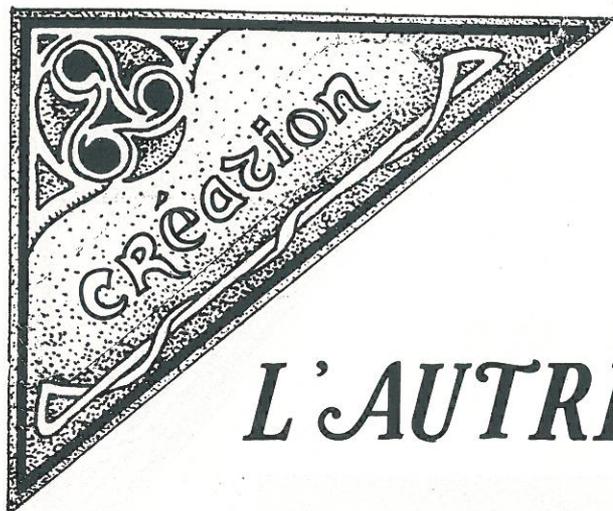
LA VISITE DU MOULIN DU CHATENAY



Jeudi 10 octobre 1985, nous sommes allés en pique-nique; le car s'est arrêté sur un parking, nous avons rencontré deux messieurs, l'ancien meunier et le président de l'association des moulins. Nous sommes entrés dans le moulin et nous avons vu des engrenages. Puis nous sommes montés à l'étage et nous avons regardé une maquette qui vient du CNRS. Nous avons vu des meules qui autrefois écrasaient le blé pour faire la farine. Dans le plancher, il y avait un trou et la farine tombait dans des sacs. Le meunier fait tourner les meules et au rez de chaussée les engrenages tournaient. Lemaître a pris des photos du moulin, à l'intérieur et à l'extérieur. La roue à aubes n'est plus là. Il y avait un tronc qui autrefois tenait la roue. Et nous avons vu dehors une roue qui était reliée à une machine à vapeur au début du siècle.

Arnaud, Cedric, Erwan, 8 ans, CF2

Ecole Guy Ropartz
14, rue Guy Ropartz
35100 PENNES



LE BOIS DE L'AUTRE MONDE

Si vous voyez Merlin, s'il est encore ici
Bien caché par les chênes et le gui,
Parlez lui donc des bois perdus de l'Autre Monde,
De la sylve inviolée et profonde.

Parlez lui d'aventure des recoins merveilleux,
Des ravins, des sommets et des creux,
Où l'on venait chercher l'absolu, l'indicible,
Juste au seuil du domaine invisible.

Parlez lui du mystère toujours renouvelé
Lorsqu'il faut cent fois recommencer,
Et cent fois revenir, et revenir encore
Pour trouver le plus étrange accord,

Le plus étrange attrait, cette beauté rebelle
Où parfait imparfait s'entremêlent,
Où l'apparence aussi a emboîté le pas
A l'étoile qui nous glisse des doigts.

Hors du temps de l'espace, raillant la pesanteur,
Simplement dans la lande et ses fleurs,
Une force suprême, caressante à la fois,
Nous domine et dirrige nos pas.

Valeurs irrationnelles, ces présents obtenus
Goutte à goutte sur des notes de luth:
Froide comme le marbre, l'eau de la fontaine bout,
Puis s'enfuit sous les ronces et le houx.

Jacky Éalet



les cahiers de doléances de Beignon.

Alain
LEROUX

SPÉCIAL

Beignon, paroisse de modeste importance de l'actuel Morbihan, faisant partie, en 1789, de l'évêché de Saint Malo, n'est plus, pour beaucoup de touristes, qu'une étape à peine fréquentée de la Route Nationale 24.

Ce village, comme des milliers d'autres en France, put s'exprimer en 1789, mais peut-être d'une façon très particulière.

Comme partout dans les paroisses du Royaume de France, les habitants se réunissent pour rédiger leurs "Doléances". Il en est ainsi à Beignon le dimanche 5 avril 1789. Le résultat de leurs débats en est le "Cahier Officiel de la Paroisse de Beignon":

BEIGNON 5 AVRIL

Cahier des Doléances Particulières de la Paroisse de Beignon. Se plaignent les habitants:

Art Ier

De la perception des Lods et Ventes au Sixième Denier (I)

(I) cette revendication montre l'origine sociale des rédacteurs de ce cahier. Les lods et ventes étaient des impôts sur la transmission des biens ou sur leur location.

Art 2

De la perception de la dixme de toute espece de Grains à la treizieme et Bottelles.

Art 3

Du logement trop fréquent des troupes et de la conduite de leurs bagages quoiqu'éloignée de plus de cinq quarts de lieue (2) du bourg de Plélan lieu de la distribution de l'étape.

Art 4

De l'excessive Capitation des habitants a raison du faible nombre et du peu de bien fond que chacun y possède.

Art 5

Adoptent au surplus les habitants en general tous et chacun des articles de doléances et demandes qui seront contenus dans le cahier de la ville de Ploërmel (3).

Fait et arrêté en la sacristie (4) de Beignon sous les Seings de ceux qui le savent faire.

(26 signatures)

Que dire de ce cahier, sinon qu'il est stéréotypé, copié peut-être sur celui de Ploërmel, sans aucune originalité: il est en effet très court, la seule revendication vraiment "locale" concerne uniquement le logement des gens de troupes; tout le reste se trouve dans la majorité des cahiers de Bretagne...et de France sous des formes diverses.

Par contre, il semble que ce cahier, expression de la "bourgeoisie beignonnaise" ait profondément déplu aux autres habitants de Beignon, qui, le mardi 7 avril 1789, ont écrit un cahier non seulement plus copieux, mais aussi plus revendicatif.

(2) donc 5 kilomètres

(3) qui sert donc de "modèle"

(4) c'est à dire à l'abri du regard des "manants".

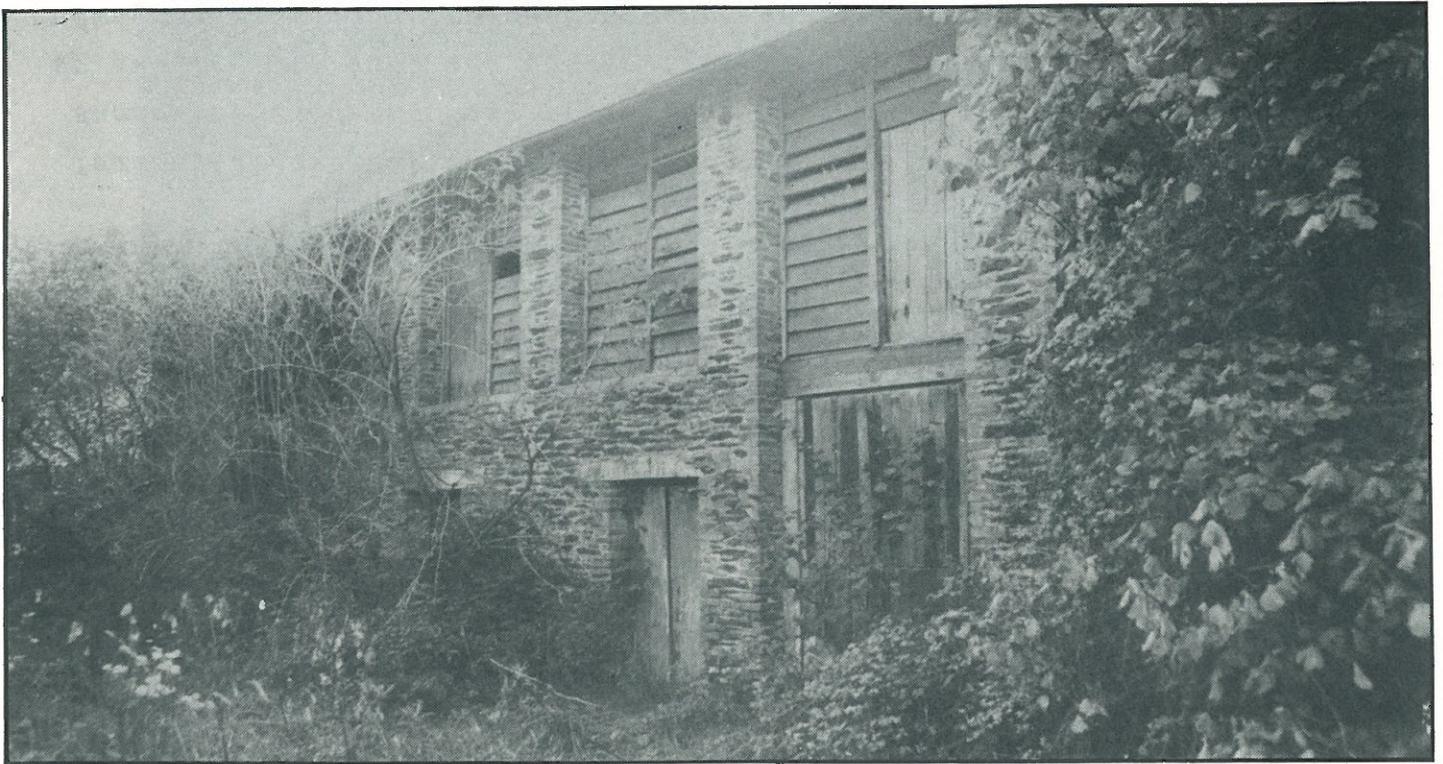


En voici le texte "in extenso":

Le public (1) de la paroisse de Beignon s'étant rassemblé au pied de la croix du cimetière (2) de la dite paroisse, parce qu'il ne peut délibérer le jour de Dimanche sur les ordres que notre Roy nous a envoyé à cause que nous avons beaucoup de gens de justice qui ne nous laissent pas faire à notre tête et qui se prétendent les maîtres, nous ne pouvons dire une parole avec eux (3); et même ils ne nous écoutent pas.

SIRE

Notre paroisse est beaucoup petite (4) il ni a (sic) pas plus de mille à douze cents communians (5); et qu'il est bien levé sur notre paroisse tous les ans la somme d'environ trente milles livres (6) tant pour capitation (7) fouages (8) et vingtièmes (9) impôts et billots;



- (1) la population
- (2) lieu habituel de rassemblement sous l'Ancien Régime, tant pour les prédications que pour les annonces ou éventuellement les ventes de bestiaux...
- (3) bretonnisme?
- (4) ceci est une exagération, la paroisse de Beignon atteignait en 1789 les 2000 habitants.
- (5) pratiquants.
- (6) équivalent actuel?
- (7) impôt en principe sur le revenu, mais en fait ne touchant ni les nobles, ni le clergé, ni les bourgeois les plus riches.
- (8) impôts par "feux" c'est à dire par "foyer".
- (9) impôt également en principe sur le revenu, mais dont les plus riches sont exemptés par rachat.

également que pour les cuirs (I0) qu'il nous faut payer des sommes considérables; Sire nous ne nous plaignons point de la somme que nous vous payons, mais ce sont ces devoirs (II) du cidre et le tribut des cuirs qui nous chagrinent le plus; nous vous demandons que le tribut des cuirs serait annullés (I2), car les cuirs sont d'un prix considérable et on ne peut plus porter de souliers (I3), il nous faudra bientôt aller tous déchauts.

Nous vous demandons que les gens de justice, loge de vos troupes et soient obligés à la conduite des bagages également que nous et tous les bourgeois de notre paroisse par ce que ces gens ont des logements à rien faire et du linge à coucher vos gens de troupes (I4); au lieu qu'il y a dans notre paroisse des pauvres gens qui n'ont pas seulement de la paille blanche pour les coucher, et que ces gens là (I5) ont de très bons harnois avec boeufs et chevaux au lieu que nous qui avons seulement des petits boeufs et chevaux qui ne valent encore guerre;

Les moulins (I6) de notre paroisse pour la plupart situés sur des ruisseaux ou petites rivières qui tarissent aux moindres sécheresses. Lorsque les pluies cessent durant quelques jours; encore il est défendu d'avoir des meules à bras pour moudre son grain; car comme notre paroisse est une campagne où l'on ne trouve pas de pain à acheter ils nous font mourir de faim ou bien quelques fois aller aux moulins jusqu'à quatre lieues (I7) et comment voulez vous que ces pauvres gens qui n'ont pas de chevaux aillent aux moulins avec un boisseau de grain pe-

(I0) essentiels pour les paysans (selles, harnais, colliers,...)

(II) droits

(I2) tournure gallèse!

(I3) les souliers servaient essentiellement les jours de fête, la "chaussure" habituelle étant le sabot de bois ou...les pieds nus!

(I4) il s'agit là du logement obligatoire des soldats dont sont dispensés les gens les plus riches.

(I5) les bourgeois

(I6) probablement aux moulins banaux de Guer ou de Ploërmel

(I7) id



sant 50 ou 60 lx (I8) et l'insolence et la friponnerie de ces meuniers (I9) sachant que nous ne pouvons aller ailleurs faire moudre notre grain, nous pilles tant qu'ils le veulent parce qu'ils n'ont ni balance ni poids à pezer, que des poids de roche qui sont très injustes; nous vous demandons que nous aurons des meulles à bras et permission d'aller aux moulins ou bon nous semblera.



Nous nous plaignons de la dixme (20) qu'il faut donner au douze pour les bleds (21), saigle, froment rouge, avcinne, orge, paumelle et bled noir, cela nous gesne beaucoup nous ne voulons pas si nous la devons labolir mais nous désirerions la donner au trante sixième javelot (22)

(I8) boisseaux

(I9) dans toute la Bretagne, les meuniers, qui prélevaient du grain dans les sacs de leurs clients, étaient considérés comme des voleurs

(20) impôt ecclésiastique, en principe 1/10 de la récolte.

(21) 1/12 ce qui est énorme par rapport à certaines régions de France: cela peut aller de 1/10 jusqu'à 1/30

(22) javelle (c'est à dire 1/36)

comme les autres paroisses d'au proche; car le seigneur et le chapitre (23) ont le revenu de notre bien de 12 ans en 12 ans. C'est pour quoi nous désirerions que notre paroisse ne serai pas plus surchargée que les autres si c'est un effet de votre majesté.

Les lods et ventes (24) que nous payons au seigneur, ils sont trop hautes dans notre paroisse. Nous payons dix sols par écu le seigneur nous enlève tous le revenu des biens qu'un père de famille a besoin pour nourrir sa petite famille; nous ne demandons point à les abollir puis qu'ils sont deües (25), mais nous désirerions qu'il nous serait accordé la moittié de diminution, si votre majesté le permet (26).

Nous nous plaignons encore qu'il nous faut faire toutes les corvées au seigneur pour aller 3 et 4 lieues, dont nous n'avons jamais été payé ni nourri (27), ni nous et nos bestes, nous vous demandons sire si nous sommes obligés de les faire pour rien et quelques fois des pauvres gens qui n'ont pas de pain ni de foin pour nourrir leurs bestes. Cela est bien désagréable et si on manque d'aller le jour même ils nous confondrent dans une amande considérable et qui ruine beaucoup de gens.

Nous nous plaignons que notre seigneur a afféagé (28) nos communs (29) et qu'il en reçoit les deniers. D'entrée nous vous demandons qu'il tombe sans en réserver aucuns, nous aimons mieux vous payer les franc fiefs (30) s'ils vous sont dûs, car on nous borne tous les chemins pour la servitude de nos terres (31).

(23) les moines.

(24) impôts sur les locations et les héritages, ce sont des impôts seigneuriaux.

(25) on voit là la modestie des revendications paysannes en 1789!

(26) toujours le respect du roi.

(27) la corvée était un service gratuit dû au Seigneur.

(28) il fait payer la location

(29) terres communes, prés ou bois.

(30) terres exemptes de droits seigneuriaux

(31) avant la Révolution, dès 1787-1788, les seigneurs ont recensé leurs droits, et aussi les limites de leurs terres.

Les enfants en badinant avaient détorté trois petites arbres de la grosseur de deux pouces (32) dans un petit afféage que le seigneur avait hayé; et il passa un déluge d'eau il y a environ II à I2 ans; l'eau avait ruiné les fossés et emmenés les arbres qui ne tenoient plus. Les enfants pour se divertir détorter les arbres; disant que c'était les circonvoisins (33) qui avaient abbattus les fossés; et la justice du Seigneur qui veut toujours ruiner le pauvre vassal (34), nous en fire compt environ I200 livres aux habitants. D'aprouche, voilà une chose qui nous regarde. Sire vous en déciderez selon votre bon plaisir (35) et vous nous obligerez si c'est un effet de votre bonté.

Nous nous plaignons encore que notre seigneur a fait abbattre 860 pieds d'arbres dans nos communs, disant que c'était votre ordre et que la maîtrise (36) les a fait vendre et se sont chargés de l'argent qui se montaient à la somme de 32000 deniers. Nous devons avoir l'argent puis qu'ils nous appartenoient comme bien propre, et nous n'avons jamais reçu aucunes argent et même nous ne pouvons en avoir. Si votre majesté permet de nous donner un pouvoir pour toucher l'argent pour la mettre en plant et sans aucunes diminution, sire obligez nous si votre majesté le permet.

Nous nous plaignons encore que nous avons une petite chapelle nommée Sainte Reinne; elle a bien de rentes 300 à 400 livres par an; après toutes réparations faites que les voyageurs lui apportent en venant en voyage notre doyen sen empare de l'argent, nous vous demandons qu'elle vienne à notre église parce que notre église est très pauvre. Cela suffira a en faire les réparations parce qu'il ni a pas d'argent de quoi faire les dittes réparations, notre seigneur n'est que douairier et il avendu un bois très considérable d'un prix que nous ne pouvons vous dire le dit prix pour gesner ses vassaux il y a environ 25 ans, il ne pourroit vendre un bien qui ne lui appartient pas en fond.

(32) 10 centimètres

(33) un des rédacteurs de ce cahier était certainement un "lettré"

(34) ici: dépendant du seigneur.

(35) noter la naïveté des habitants de Beignon, ou des campagnes en général, qui sont persuadés que le roi s'intéressera particulièrement à leurs problèmes locaux

(36) des eaux et forêts

Le procureur d'office de notre paroisse est le seigneur Bienlot, il fait tout à sa tête, nous n'avons qu'une seule fontaine dans notre bourg qui soit à la commodité des circonvoisins. De notre bourg de Beignon le dit procureur d'office (37) à achepté un bien dont la servitude de la dite fontaine se servoit par sur cette terre et il nous a fermé le passage, il nous a mis à y aller par un chemin ou il n'est pas possible di passer; dans le temps de l'hiver, (38), il nous faut aller à une demie lieue, nous demandons que nous aurions notre passage ordinaire

Nous vous demandons qu'il ni ait point de procès pour dommage causé par les bestes; qu'on choisisse seulement 6 prud'hommes (39) qui s'assembleront le dimanche le dimanche le plus proche pour juger et terminer le dommage causé par les dittes bestes sans qu'il soit permis aux procureurs de faire aucun frais. Egallement que pour desavennement (40) qui pourroient s'arriver; nous demandons aussi la franchie et qu'il ni ait plus qu'un seul et même rolle (41).

Les membres de justice de notre seigneur nous pillent et nous ruinent, ils prennent ce qu'ils veulent; ils sont tous les maîtres; ils prennent pour une copie seulement 6 livres 8 sols, un greffier pour 4 heures de temps qu'il travaille par jour il prend 8 livres 8 sols par jour. Nous vous demandons qu'ils soient taxés; ils ont beau achepter des biens considérables par ce qu'ils volent tous les pauvres gens; nous demandons aussi que les procès de basses juridictions ne durent que 6 mois. (42)

SIRE

Ayez égard à la présente vous présentée par la commune de notre paroisse, nous ne cesserons de bénir Dieu pour la conservation de votre illustre personne et nous sommes tous prêts de prendre les armes pour votre service aussitôt que vous nous le commanderez. Nous avons toujours

(37) c'est à dire le seigneur

(38) ce genre de brimade est courant à la fin de l'Ancien Régime: les seigneurs se sentent menacés, et surtout appauvris, multiplient brimades et impôts nouveaux (réaction nobiliaire)

(39) hommes sages? coqs de village?

(40) évènements

(41) nobles et roturiers étaient jugés par des tribunaux différents.

(42) ils duraiient souvent 5 ans et plus...



soutenu votre royaume et combattu comme de vaillants soldats; fait et arrêté audit bourg de Beignon, ou nous avons tous unanimement déclarés nommer pour députés les personnes d'honorables gens: Pierre JOUET du bourg de Beignon, Anthoinne CROSNIER et Jullien FOULLON de Mantervilly.

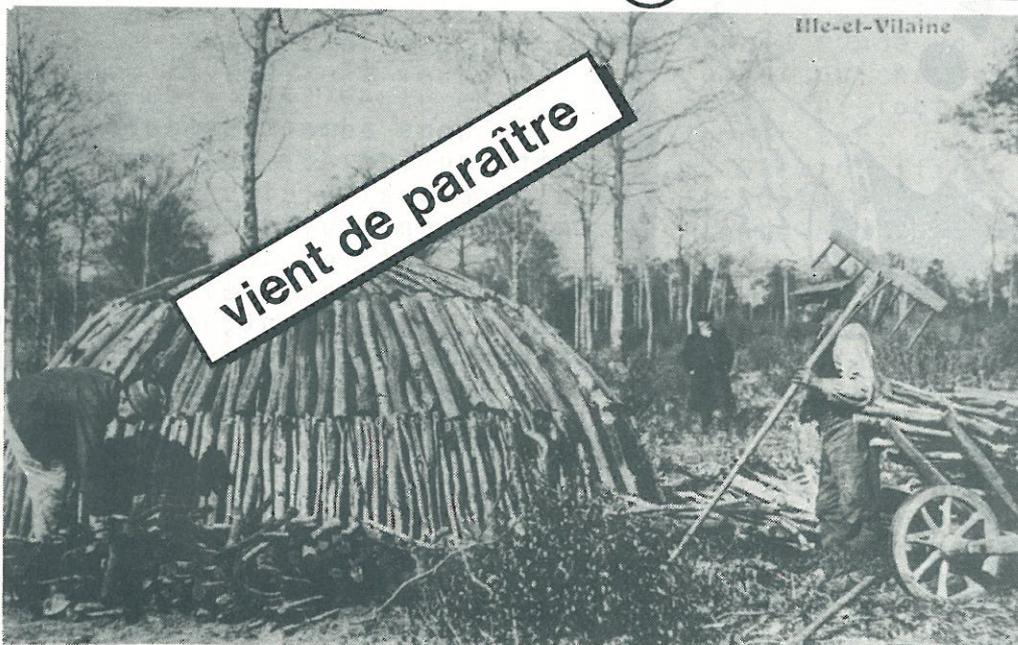
CONCLUSION

Cahier ordinaire dira-t-on? Peut-être.

Cependant ce Cahier a la particularité d'être double.

D'une part les doléances d'un groupe réduit de riches, bourgeois, "coqs de village" selon la terminologie de l'époque, mais aussi, et cela est rare, expression d'un groupe que l'Histoire a peu pris en compte, faute d'avoir des traces de son expression: les paysans.

Ainsi, ce Cahier de Doléances (nous dirions en 1985: ce cahier "sauvage") nous renseigne sur les problèmes, les aspirations d'un monde encore mal connu, celui des paysans du pays Gallo sous l'Ancien Régime.



Un Numéro
Hors-Série
du
CHATENAY

64 pages
illustrées,
pour mieux
connaître
ce METIER.

les charbonniers a Paimpont.

QUI ÉTAIT DONC éon de l'étoile ?

Pierre Bridier



Esotérisme et Initiation



Si nous admettons la possibilité qu'Eon ait pu être initié, d'où pouvait lui venir cette initiation? Qui dit initiation dit secret; or, nous l'avons vu la science des druides se transmettait oralement, sans aucun texte qui aurait pu tomber dans des cerveaux inaptés à comprendre. Eon aurait très bien pu être l'un des dépositaires des anciennes traditions druidiques transmises de génération en génération (six siècles seulement) sans aucune contradiction avec le christianisme. Les druides croyaient en un seul Dieu, symbolisé par le cercle qui n'a ni commencement ni fin, superbe évocation de Dieu. Comment ne pas penser à la croix irlandaise, union de la croix et du cercle. Les druides avaient une idée de la Trinité, comme Pythagore et, comme lui, croyaient à la transmigration des âmes.

Or, dans l'Eglise primitive, plusieurs théologiens admettaient la possibilité de plusieurs vies successives. Pourquoi cette quête de l'âme d'un corps à un autre ne serait-elle pas le purgatoire avant la purification définitive? Hérésie? Peut-être oui, peut-être non.

Qui serait donc Eon? Guillaume de Neubrige dit que "l'esprit de Merlin apparut à Eon". Otton de Freisingen dit que "le mauvais esprit mit à la disposition d'Eon les trésors de Merlin". Etranges opinions de la part de théologiens! Eon serait-il Merlin revenu sur terre? Je vois certains s'exclamer: "c'est du délire" et téléphoner pour me retenir une place à Saint Ave. Et pourtant. Si nous ouvrons l'Evangile de Saint Matthieu, que découvrons-nous? Matthieu XI 8-15, le Christ parle de saint Jean Baptiste et dit: "...lui-même est Elie qui doit venir." Les anciens prophètes annonçaient en effet qu'Elie reviendrait, précédant le Messie. Plus loin, Matthieu dit encore (XVII-10-13): "Ses disciples l'interrogèrent et lui dirent: "Pourquoi donc les scribes et les pharisiens disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant?" Il leur répondit qu'Elie doit venir en effet et rétablir toutes choses. Mais je vous le dis, Elie est déjà venu; ils ne l'ont pas connu et ils l'ont traité comme ils ont voulu; ils feront souffrir de même le Fils de l'Homme." Les disciples comprirent alors qu'il leur avait parlé de Jean Baptiste.

Il semble bien que les premiers chrétiens ont considéré que Jean Baptiste était Elie. Ce serait un cas de réincarnation attesté par l'Evangile.

Certes, il n'est pas question de comparer Merlin à Elie et Eon à Jean Baptiste, mais s'il a été possible que deux personnages aient incarné une même âme dans la Bible, pourquoi ne pas en envisager la possibilité dans d'autres circonstances?

Certains prétendent se souvenir de leur vie antérieure. Ce n'est peut-être pas absurde. Ce n'est pas prouvé. Il existe des choses vraies que nous ne soupçonnons pas.

Puisque nous sommes en plein dans le domaine de l'extraordinaire, mentionnons l'hypothèse envisagée par Koarer-Kalondan, druide aveugle, membre du Collège des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne décédé il y a peu de mois. Il présente Eon comme un extra-terrestre. Avant de rire comme les Pères du Concile de Reims, examinons calmement cette éventualité.

On parle beaucoup, depuis quelques années, d'ovnis, de petits hommes verts, de soucoupes volantes.

Il faut bien admettre la très large part de fantaisie, de canulars, d'illusions d'optique, de phénomènes météorologiques. Il y a de tout cela dans les affaires d'ovnis, mais il y a aussi des rapports de gendarmerie et des traces sur le sol avec une augmentation anormale de radio activité.

Ne croyons pas que les ovnis sont une invention récente. Depuis des siècles, bien avant César, on racontait des apparitions extraordinaires. Certes, on y voyait uniquement des prodiges divins. Comment aurait-on pu réagir autrement?

Il y a cependant, dans l'histoire du monde un phénomène troublant qui ne relève pas de l'initiation. Tout le monde peut le constater, pas l'expliquer.

Derwin affirme et prouve que l'humanité est le résultat d'une lente évolution depuis les amibes les vers marins, jusqu'à l'homme, cousin du singe. Cela est très vraisemblable; mais comment expliquer qu'à une même époque, il y a 4000 à 4500 ans, 2500 à 2000 avant Jésus Christ, alors que la Gaule en était à la pierre polie, au début du tissage, à la construction des menhirs et des dolmens, on connaissait à Babylone les mathématiques, le calendrier exact, on construisait en Egypte les pyramides, en Chine, on connaissait l'agriculture; la médecine, on construisait des digues. Ce n'est que vers 1900-1800 avant Jésus Christ qu'on améliorerait chez nous le travail du cuivre et du bronze.

Il y a là un décalage inexplicable. Si l'on observe les étapes des civilisations les plus évoluées, on constate que la terre est comme ceinturée par une région

de connaissances très anciennes sur la latitude de la Méditerranée donc nettement au-dessus de l'Équateur, une zone qui passe par la Phénicie, l'Égypte, la Grèce, l'Amérique Centrale, la Chine, les Indes, avec quelques projections au Nord ou au Sud vers la Chine du Nord et le Pérou. Le reste du monde reste très en retard, au moins sur le plan scientifique. D'où pouvaient venir chez les hommes, d'un seul coup, toutes ces connaissances? On ne devient pas mathématicien, architecte, astronome par enchantement. Alors? Pourquoi les premiers Maîtres ne seraient-ils pas venus d'un point éloigné du cosmos?

raient affectueusement sur nos enfantillages? Qui se manifesteraient de temps en temps à travers les sages, les Bouddhas, les prophètes, si souvent martyrisés par ceux qu'ils voulaient sauver. Pourquoi pas aussi Merlin et Eon de l'Étoile?

Espérons que ces extraterrestres s'ils existent vraiment, viendront bientôt de nos jours avant que nous ayons tout cassé avec nos joujoux informatiques et atomiques

Le décalage entre savants et prétendus primitifs existe toujours actuellement. Pendant que l'on va dans la lune, il y a encore au coeur de l'Amérique du Sud et en Australie des hommes qui



De même que les Français, les Anglais, les Américains, les Russes se prennent facilement de nos jours pour le nombril de la terre les civilisateurs tutélaires du monde, de même les terriens oublient trop facilement que leur planète n'est qu'un insignifiant grain de poussière perdu dans des espaces insondables et que tout le ciel étoilé dont nous ne voyons qu'une infime partie n'a pas été créé pour la seule satisfaction des amoureux du clair de lune. Heureusement, les astronomes modernes sont de plus en plus humbles, conscients qu'il peut y avoir ailleurs des civilisations infiniment plus développées que les nôtres. Alors, pourquoi pas les extraterrestres qui veille-

vivent à l'âge de la pierre polie ...en 1985! Mais si vous amenez un de ces "primitifs" dans notre civilisation, il aura vite fait de nous rattraper. Ses enfants directs pourront sans peine devenir astronomes, mathématiciens, cosmonautes tant l'esprit humain contient de réserves inexploitées. Le Japon vivait dans notre Moyen Âge il y a seulement 150 ans. Aujourd'hui, il fait vaciller toute l'économie du monde.

Alors, Merlin, Eon: extra-terrestres ou pas? Pourquoi pas? Pour notre Druide moderne, Merlin et Eon sont venus d'une autre planète Eon aurait pris le nom "de l'Étoile" en raison de ses origines très lointaines. Ainsi s'expliqueraient les prodiges qui, chez Merlin,



sont du domaine de la légende, mais comportent, comme toujours, une part de vérité et aussi les prodiges d'Eon, nettement affirmés par ses contemporains, prodiges attribués, bien entendu, au démon, par des juges qui ne comprennent rien.

N'est-il pas écrit (Matthieu VII 17-18 et XII 33-34) que "l'on reconnaît l'arbre à ses fruits". Les fruits d'Eon sont-ils mauvais? A qui a-t-il causé du tort? A personne semble-t-il. Il n'a certainement pas mené une vie de débauche. Les pères conciliaires n'auraient pas manqué d'en faire état. Alors? Que peut-on lui reprocher? Il n'a même pas été condamné pour hérésie. Il a entraîné des foules, probablement sans l'accord de la hiérarchie. C'est tout.

Il ne faut tout de même pas oublier que la forêt de Paimpont est un haut lieu de mystères, de mysticisme pour qui veut regarder, écouter, dans le silence et la solitude. Il s'y est passé des choses mystérieuses qui ont imprégné le pays d'ondes inexplicables. Les radiesthésistes vous diront que cette forêt est un foyer extraordinaire de radiations qui émanent du sol.

Souhaitons que les adorateurs du faux Dieu atomique ne viennent pas tout y saccager. Eon de l'Etoile est un ange à côté d'eux.

Et pourquoi, au fait, donnait-il des surnoms étranges à ses compagnons: Jugement, Justice... Pourquoi les Compagnons du Tour de France s'appellent-ils: la Vertu, le J'évoir...? Cela sent le soufre assurément.

Vous avouerais-je, en conclusion que, depuis un demi siècle, je garde, moi aussi, un bâton fourchu comme une relique très précieuse. J'ignorais alors l'existence même d'Eon. Je l'ai reçu en qualité de Scout Routier, à 19 ans, le jour où j'ai "pris mon départ" et renouvelé ma promesse de Servir loyalement Dieu, l'Eglise et mon Pays. On me l'a remis en me disant: "Reçois ce bâton fourchu, image du bien et du mal entre lesquels tu auras à choisir, et pour Dieu, choisis bien toujours."

Alors, mon vieux bâton de Scout Routier, je le respecte de mon mieux comme je respecte, sans trop le comprendre, ce bon vieux Eon de l'Etoile.

bibliographie

- Félix BELLAMY: *la forêt de Brocéliande*
- J.C. CASSARD: *Eon de l'Etoile dans "Mémoires de Bretagne" (Société d'Histoire et d'Archéologie)*
- DURTELLE de SAINT SAUVEUR: *Histoire de Bretagne*
- Abbé CRAMPON: *Nouveau dictionnaire d'Histoire et de Géographie (1874)*
- Abbé ROHRBACHER: *Histoire Universelle de l'Eglise catholique*
- Georges GOYAU: *Histoire religieuse de la France.*
- La BIBLE
- E. KOARER-KALONDAN: *Les Celtes et les extraterrestres*
Le testament des Druides
- Ed. SCHURE: *Les grands initiés*
- A. DARAUL: *Les sociétés secrètes*
- Jean de la FOYE: *Ondes de vie, ondes de mort*
- Frithjof SCHUON: *De l'Unité transcendantée des religions*
- René GUENON: *Le règne de la quantité et les signes des temps*

Campéneac :

La chapelle Saint-Laurent

Yves LEGAL

A l'extrémité de la commune de Campéneac, aux carrefours des routes de Ploërmel, Loyat, Campéneac, est niché un petit village.

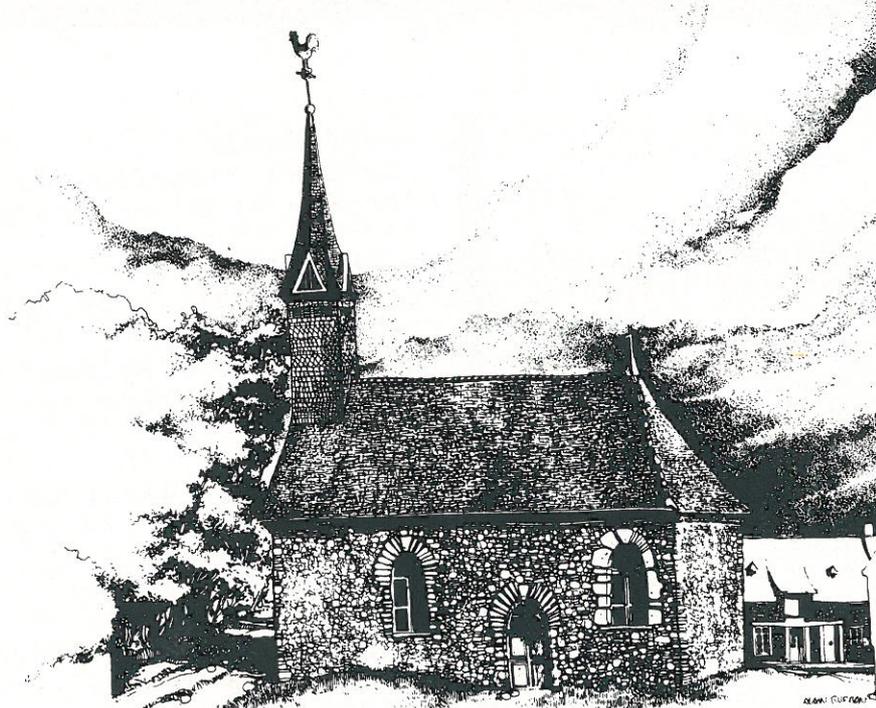
Rien ne signale, lors de sa traversée, quelques originalités...

Il faut savoir quitter "la route", emprunter un chemin communal, celui de La Chesnaie, pour découvrir, entourée de quelques bâtisses, une petite chapelle...

Toute simple, grossièrement construite dans la pierre du pays, elle évoque plus d'un souvenir pour les villageois, plus d'un sourire aux gens de la frairie.

En effet, c'est au coeur qu'elle parle et de là prend toute son importance.

Modeste, elle dresse son clocher dans un îlot de verdure, rivalisant avec les vieux chênes et le vieil if. Construite à la fin du siècle dernier, dans les années 1860, elle illustre la volonté farouche des gens du pays de lui conserver son caractère; 125 ans plus tard, elle fait l'objet de la même attention et de la même inquiétude:



Chapelle de Saint-Laurent



1860 marquait l'année de la reconstruction de la chapelle
1985 à sa manière, est aussi celle d'un renouveau

Depuis le 26 septembre 1984, les gens de la frairie ont décidé de créer une association: -pour développer l'esprit de la frairie
-pour sauvegarder son patrimoine

Ouvrons un dictionnaire pour lever le voile sur la signification du mot frairie: - joyeuse partie de plaisir et de bonne chère
- fête patronale d'un village (notamment dans l'Ouest)

Source: Petit Robert

Ainsi naquit l'Association des Amis de Saint Laurent, à l'occasion de la fête de Saint Cornélie.

Une frairie qui ne se limite pas au village de Saint Laurent, mais aux villages voisins Le Pigeon Blanc, le Defaix, la Ville Perrot, Glévily, l'Abbaye de Bas...

Un an d'existence, cela se fête et c'est aussi l'occasion d'un bilan

Développer l'esprit de la frairie: c'est associer la quarantaine d'habitants du village et ceux des environs aux décisions, aux entreprises...

Les fêtes sont l'occasion de mobiliser l'énergie et l'attention de tous, pour la réalisation d'un hangar de fortune pour abriter le boeuf gros sel du 25 août dernier, l'aménagement soigneux des abords de la chapelle, la décoration intérieure...la publicité des fêtes et leur animation...

Sauvegarder le patrimoine: c'est rechercher l'ensemble les solutions les plus judicieuses de financement, d'aménagement...

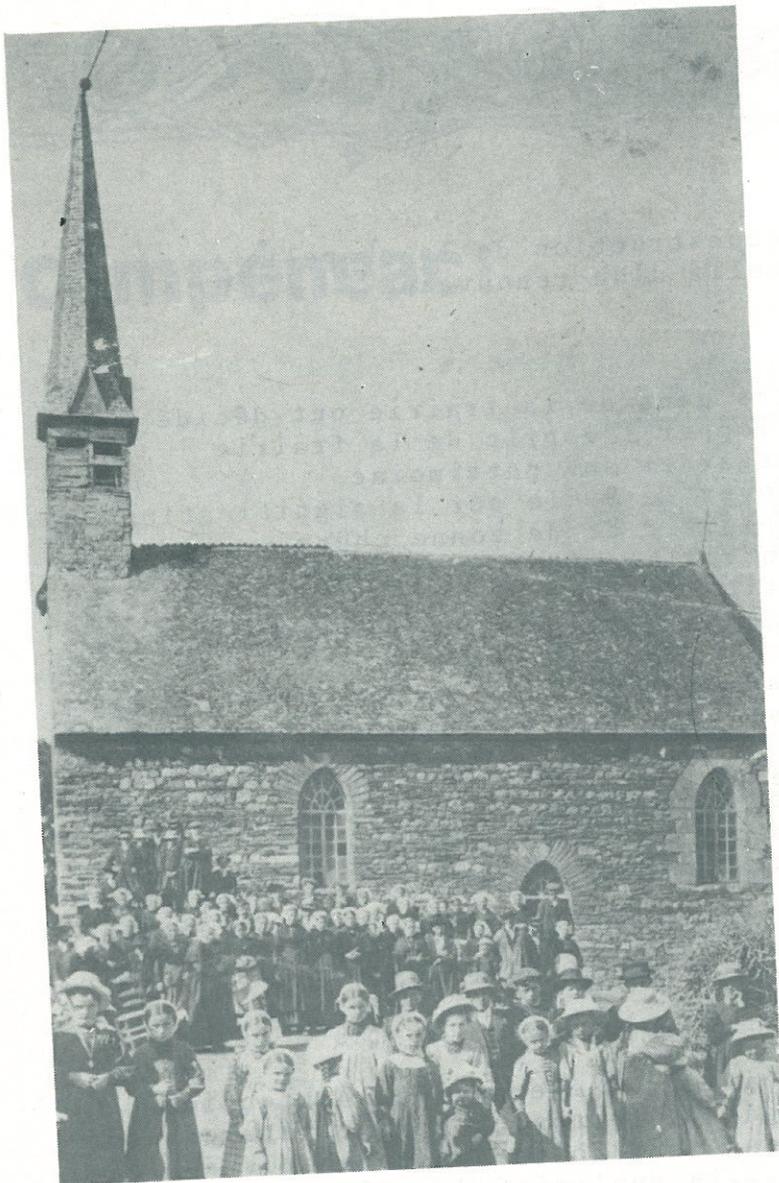
Un vaste chantier entrepris depuis un an, une énergie sans faille de la part des habitants qui réclament de tous leurs voeux la remise en état de la chapelle, mais aussi de la croix du village (1615)... de la fontaine...

Unique chapelle communale, elle est aussi l'occasion d'un travail avec les élus. Attentifs à sauvegarder le patrimoine, l'association et la municipalité ont passé un accord de collaboration étroite.

"L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt" dit un proverbe...
Un autre souligne que "mieux vaut tard que jamais".

Il est de bon augure d'envisager la conjugaison de ces deux dictons, assurés, ainsi, de ne pas se laisser déborder par le temps.

A tous ceux qui souhaiteraient participer à la vie de l'association, l'invitation est lancée.



Pour
plus
de
Renseignements

Les Amis de Saint Laurent
Pdt: Yves LE GAL
SAINT LAURENT
56800 CAMPENEAC
Tél: 97.93.46.97.

liste des dépositaires

Demandez
LE CHATENAY!



BEIGNON : Chez Monsieur et Madame DESHAYES - Café - Tabac
 CONCORET : Auprès de Thérèse COIGNARD , au bureau de Poste
 MAURON : Chez Monsieur et Madame POULIQUEN , Maison de la Presse
 NEANT-SUR-YVEL : Chez Monsieur et Madame COULON , Boulangerie
 PAIMPONT (Beauvais) : Chez François Willand -Café du Val-Sans-Retour
 PAIMPONT (le bourg) : Chez Yves et Monique HERVE- Au Brécilien-
 PAIMPONT (Telhouët) : Chez Monsieur et Madame DENIS -Café, épicerie-
 PLELAN-LE-GRAND : Librairie PINEL, Maison de la Presse
 PLOERMEL : Chez Monsieur et Madame MOCCAND, Maison de la Presse
 RENNES : A l'Association Des Relais et Itinéraires (ABRI)
 RENNES : Au Comité d'Ille-et-Vilaine de la Randonnée Pédestre
 SAINT-PERAN : Chez Monsieur et Madame FOREST - Café - Epicerie
 TREHORENTEUC : Chez Monsieur Robert LAUNAY, Café - Tabac

Rencontre avec ...

... Colette SEGALEN

jacky éalet

LA RECHERCHE DE L'ARBRE DE LUMIERE

Lorsque le voyageur s'approche de l'église de Tréhorenteuc, il s'étonne souvent en lisant l'inscription qui figure au dessus de la porte latérale, sur la voute de schiste. LA PORTE EST EN DEDANS.

Derrière cette inscription, se présente de fait l'une des clefs qui permettent à chacun de nous d'accéder au monde invisible, d'apparence impalpable, qui enserre l'univers de Brocéliande. Forêt de Bréchéliant, terre aux visages infinis, jamais lasse de voir venir au devant d'elle ces voyageurs égarés au plus profond de leur éternelle. Queste. Forêt au bout de laquelle il existe toujours un coin secret où il est possible d'y reconnaître son havre du bout du monde.

COLETTE SEGALEN est de ce voyage, lorsqu'un jour, au nord du Val des fées, s'offre à elle le paysage du Vaugriot en Concoret, avec ses marais, ses saules, les méandres d'un ruisseau, et une maison émergeant au milieu d'un océan de brume. C'est dans cet univers intime qu'une force secrète l'amène à peindre et à communiquer aux autres ses émotions intenses.

Il faut descendre quelques marches avant de découvrir Brocéliande en sa compagnie. Un rayon illumine le miroir de l'âme. Il suffit alors de marcher, un peu comme dans la lande, lorsque les sentiers s'entrouvrent depuis le Bréholo jusqu'au Puit des Grands Rochers, au dessus du Val sans Retour, et de s'approcher, de manière imprécise d'un étang encore empreint des vapeurs de l'aube. La brise fait tréssailler la surface de l'eau et présage des portes qu'il faudra franchir au cours de cet itinéraire onirique. Porte de feu, portes de la nuit, toujours cette porte en dedans, puisqu'au delà du vieux monde est une porte...

C'est la découverte du monde intérieur. Des silhouettes, des visages accomplis s'offrent à nous dans des flots de transparence et laissent présager un horizon au bout duquel rayonne un astre merveilleux. C'est le paradis celtique approché, c'est la petite flamme qui scintille au plus profond de nous, c'est le cheminement dans le dédale de nos propres rêves.

COLETTE SEGALEN nous emmène dans la barque du passeur et nous conduit jusqu'à "l'île au trésor." Ils viennent en naviguant, ils rament vers la pierre visible d'où viennent cent musiques..."

Nous voici accostant l'île des fées. A l'instar de Morganne, Colette Segalen ouvre les portes d'Avalon. Terre des vivants, terre des délices, terre de femmes, terre de promesse; un arbre de lumière se dresse au dessus de la falaise. La lumière est celle là même qui anime les sentiments.

Elle est l'appel qui dirige COLETTE SEGALEN dans son inspiration et dans la réalisation de ses œuvres.

"Un choc doit se produire au niveau des sentiments, une impression" ... dit-elle.

"A partir de l'impression, quelque chose s'ouvre en nous. C'est ce quelque chose, cet état de question que je tente de traduire. Les gens ressentent cet état différemment selon ce qu'ils sont, selon les questions qu'ils se posent, mais cet état intérieur est en dehors de la propre personnalité, il touche à l'essence même de l'homme, il est universel".

Le regard se pose sur les tableaux de COLETTE SEGALEN. Des étoiles filantes se rencontrent et font le feu d'artifice de sa peinture. Même dans la nuit la plus sombre, il y aura toujours une voie lactée d'étoiles et d'espérance. Ses tableaux sont quelques unes de ces étoiles.



Le Châtenay à la recherche de documents

L'Association des Amis du moulin du Châtenay organisera l'été prochain une exposition ayant trait à l'histoire des moulins en forêt de Paimpont. Pour la réalisation de cette exposition, l'association invite les personnes de la région à communiquer tous renseignements ou documentation sur ce sujet, photos, cartes postales, témoignages d'anciens neuniers, outils ayant trait à cette activité.

MERCI D'AVANCE.

